

Le groupe Ecolo/Groen veut inciter les travailleurs à réorienter leur carrière

■ Au menu : l'octroi d'une seconde chance par le maintien des allocations de chômage.

C'est ce qu'on appelle taper dans la fourmilière. En proposant le maintien des allocations de chômage pour toutes les personnes salariées qui souhaiteraient changer d'orientation professionnelle ou créer leur entreprise sans passer par la case "exclusion du chômage pour cause de démission", les verts (Ecolo/Groen) s'attaquent à quelques tabous du marché de l'emploi. Et à un système des allocations de chômage très complexe.

"Aujourd'hui, explique Gilles Vanden Burre, député fédéral Ecolo, le marché de l'emploi est plus flexible. Et la mobilité des travailleurs, plus grande. Par ailleurs, on sent une plus grande propension à l'accomplissement de soi. Beaucoup de travailleurs se sentent proches du burn out, en décalage avec les cadences ou les tâches imposées au jour le jour. Mais la démission est pénalisante."

En Belgique, le chômage doit être involontaire pour mener à l'octroi d'allocations. Les écologistes veulent casser cette mécanique et introduire un droit à la deuxième chance – ce qu'ils baptisent une "prime trampoline" – pour tous ceux qui "aspirent à

autre chose". "Mais les gens ont des enfants, un crédit hypothécaire, des contraintes financières de toutes sortes qui rendent difficile, voire impossible, ce passage vers une autre profession", poursuit Gilles Vanden Burre.

Sortir de l'immobilisme

Pour sortir des ces situations "bloquantes", Ecolo/Groen propose donc que les salarié(e)s qui démissionnent et abandonnent un emploi jugé convenable, sans motif légitime, puissent bénéficier des allocations de chômage au maximum à trois reprises durant leur carrière professionnelle. Et ce, comme dans le système actuel, jusqu'au versement d'un salaire ou du paiement de cotisations sociales d'indépendants. A charge pour le demandeur d'une reconversion professionnelle de montrer patte blanche aux services publics de l'emploi (Actiris, Forem, VDAB, ADG). "Il faut naturellement un suivi pour éviter les dérapages. Ce qui sous-entend qu'il faut aussi envisager un déplacement des budgets des fonctions de contrôles vers des fonctions d'accompagnement au sein du service public. Il faut s'assurer de l'atterrissage des projets."

Le budget, questionné naturellement, sur laquelle les verts se feront certainement

titiller par leurs détracteurs politiques...

"Outre la réorientation des budgets, on peut aussi compter sur des effets retour dus à la plus grande fluidité du marché de l'emploi. Il faudra évaluer le dispositif tous les deux ans mais il y a aussi, sans être une solution au burn out, un coût non négligeable qui pourrait être évité en sortant des travailleurs salariés 'usés' de leur situation professionnelle. Il y a donc des coûts potentiels qui pourront être évités par les opportunités créées, d'autant plus réelles que cette dimension émancipatrice s'orienterait vers les très nombreux emplois

en pénurie aujourd'hui. L'objectif, c'est créer de l'emploi de qualité et durable, en incitant des gens poussés à l'immobilisme en raison d'un système d'allocations seulement orienté sur le contrôle, et pas sur l'accompagnement, à se reconverter", conclut Gilles Vanden Burre. Lequel, à défaut de toujours sus-

citer l'adhésion, suscite le débat au sein des partenaires sociaux et autres formations politiques. A suivre à la Chambre dans deux ou trois semaines.

François Mathieu

→ Réactions au projet sur lalibre.be